

Procès-verbal définitif de l'Assemblée Sectorielle Grandes Cultures & PDT du 5 novembre 2019

I. Identification du document

Type de document	PV
Titre du document	PV définitif de l'Assemblée Sectorielle Grandes Cultures & PDT du 5 novembre 2019
Responsable de la préparation du document	Hélène Louppe - Marc Schaus - Christine Pirson
Date de publication	Décembre 2019
Validé par	/
Annexe(s)	Liste des participants – PP de présentation – PP des orateurs (trices) : Alice Soete/ Emmanuelle Escarnot/Luc Roisin

II. Ordre du jour

1. Désignation d'un Président de séance et approbation de l'ordre du jour et des PV
2. Visite guidée des installations par Jean Louis Rolot directeur de la station de Haute Belgique
3. La sélection variétale au CRA-W: Innovations pour demain
Amélioration de la résistance au mildiou de la pomme de terre – Alice Soete
La sélection en épeautre et blé tendre au service des agricultures wallonnes – Emmanuelle Escarnot
4. Actualité du Collège des Producteurs
Plans stratégiques – Peste porcine - Charte du Vivre Ensemble - Celagri - Prix Juste - Manger Demain
5. Actions APAQW à venir
6. Prochaine Assemblée Sectorielle

III. Désignation du président de séance, approbation de l'ordre du jour de la séance et validation du PV de l'Assemblée Sectorielle précédente

Monsieur Fabrice Flamend accepte de présider la séance. L'ordre du jour de la présente assemblée et le PV de l'Assemblée Sectorielle du 28 mai 2019 sont approuvés sans modification.



IV. Visite Guidée des installations par Jean Louis Rolot directeur de la station de Haute Belgique

- Les serres de multiplication des plants
- Le laboratoire d'étude de la diversité des populations de mildiou
- Le laboratoire d'analyse immunologique et de détection
- Le laboratoire de caractérisation variétale et de test à la cuisson (fritabilité)

V. La sélection variétale au CRA-W : innovations pour demain

- **Amélioration de la résistance au mildiou de la pomme de terre – Alice Soete**

Alice Soete est attachée scientifique au département Sciences du vivant, dans l'unité d'amélioration des espèces et biodiversité au sein du CRAW (Centre Wallon de Recherches Agronomiques). Elle est engagée depuis 2005 dans un programme de sélection visant à améliorer la résistance des pdt face aux différents pathogènes comme le Mildiou. Le mildiou rencontrant les conditions optimales en Belgique pour son développement, le pathogène est capable de s'adapter grâce à sa diversité génétique. Chaque année, des hybridations sont réalisées sous serre ainsi que des essais de plein champ qui visent la création de variétés de pommes de terre robustes. L'équipe de Libramont effectue des recherches appliquées en lien avec les besoins et les défis à relever pour la filière pommes de terre. Actuellement, la variété « Louisa » présente la meilleure résistance polygénique face au Mildiou. D'autres essais sont prévus afin de phénotyper le matériel qui est en cours d'évaluation.

Loes Mertens, conseillère technique au sein de Biowallonie, encourage l'utilisation de variétés robustes pour toute la filière. Mettre tous les acteurs ensemble vers une même direction, ce qui fonctionne déjà très bien aux Pays-Bas avec 60% de variétés robustes en filière libre dans les magasins. Une convention pour la culture des pdt robustes a été signée en 2018 en Wallonie avec la Fiwap et le CRA-W.

Un essai est en cours, quant à la qualité industrielle, 24 espèces ont été plantées chez un producteur bio, qui sera reconduit en 2020 et 2021. Les analyses sont en cours et le rapport devrait sortir d'ici décembre afin de tenir les producteurs bio au courant. Cette qualité est toute aussi important pour le conventionnel que pour le bio, les critères de sélection sont pertinents peu importe le secteur.

Les industriels qui testent les nouveaux clones prennent des risques, cela représente de sérieux engagements et cela mérite d'être valorisé (par une exclusivité). L'équipe du CRA-W est sélectionneuse et non productrice et c'est une phase totalement différente qu'elle ne pourrait accomplir.

Le travail est effectué avec 25-30 géniteurs différents. Le nombre de croisements fluctue selon les années car ils ne vont pas tous fonctionner.

Les résultats en Flandre par rapport à ce qui se passe en Wallonie : la demande en plans est supérieure à l'offre.

Pour le moment les plans ne sont pas testés.



- **Sélection en épeautre et blé tendre au service des agricultures wallonnes – Emmanuelle Escarnot**

Emmanuelle Escarnot est chef de projet, ingénieur-docteur, au département Science du vivant dans l'unité d'amélioration des espèces et biodiversité au sein du CRAW,

Le programme de sélection d'épeautre a commencé en 1919 à Spontin. L'objectif est de fournir aux agriculteurs belges des variétés d'épeautre et de froment performantes répondant aux exigences des agriculteurs, des politiques, de la société, ... tout en gardant la sélection variétale en Belgique. Le CRA-W est le dernier améliorateur de céréales, de A à Z et en maintenant également l'amélioration et la culture d'une espèce mineure telle que l'épeautre.

Le programme comprend un schéma de sélection des géniteurs et un plan de croisement (à peu près 150 par an, au champ). Les essais et analyses sont établis chaque année. La majorité des essais se fait à Gembloux, dans la pépinière. La fixation des lignées est réalisée de manière méthodique selon la variété choisie, cela prend beaucoup de temps et de compétences. Il est ensuite obligatoire de se présenter à l'inscription au catalogue belge afin de commercialiser une variété. Cette inscription se fait selon des critères stricts de sélection. Trois variétés ont été inscrites depuis 2000. Gestion des ressources génétiques faute de quoi il n'y a pas d'amélioration et croisements des populations. Plusieurs projets sont en cours dont celui de créer une filière épeautre durable.

Il y a trop de variétés de blés en Belgique que pour arriver à avoir des lots suffisamment conséquents avec une teneur en protéine requise suffisante. De plus, l'échelle de valeur est différente en Belgique qu'en France, le blé doit contenir la quantité de BTS nécessaire même s'il a le bon quota de protéines. En Belgique, il n'y a plus de critères officiels. Le climat ne favorise pas le blé de qualité, il n'y a pas de marché et donc le prix de vente reste faible. L'organisation en France est pointue et le marché continu. Il faut aller vers des contrats où il y a un moulin ou une entreprise derrière. Le négoce ne fixe pas la variété, c'est l'industrie qui le fait. Le nombre de variété a déjà diminué suite à la liste proposée par le livre blanc. Ce sont des données confidentielles, mais le nombre de contrats serait en augmentation.

VI. Les actualités du Collège des Producteurs

- **Plans de développement**

Le plan de l'orge de brasserie a été endossé par le précédent ministre de l'agriculture, par contre ce n'est pas le cas des céréales et des protéines. L'ensemble des plans, toutes filières confondues, a été présenté au Ministre Borsus par notre directeur, Emmanuel Grosjean. Le plan de développement des céréales alimentaires et des protéines devrait être validé, sous réserve de quelques petits aménagements, début 2020.

- **Charte/Référentiel du vivre ensemble**

Suite au constat de l'existence de différentes situations conflictuelles liées à l'usage de pesticides par les agriculteurs, un groupe de réflexion a été mis en place depuis plus d'un an par un collectif d'acteurs et d'organisations en partie coordonnée par le Collège. Les acteurs sont des producteurs, des organisations agricoles, des organisations de Recherche & d'Encadrement, de l'Union Villes et Communes de Wallonie, de la DGO3, du département de l'Environnement et de l'Eau, de l'IEW, de l'ISSEP et de Natagriwal. Un document cadrant le débat est né sous la forme d'une charte. Elle se décline en 17 points et se veut de privilégier un espace et un cadre de dialogue entre les agriculteurs et les riverains. La charte est disponible sur le site du Collège, elle a été validée par l'ensemble des acteurs



excepté par l'Inter Environnement Wallonie dont le niveau d'exigence n'était pas rencontré dans cette charte. Elle regroupe des prescriptions légales mises en avant de manière claire pour favoriser un espace de dialogue par rapport à des situations qui sont parfois très conflictuelles. Le lancement officiel de la charte s'est effectué à la foire de Libramont en Juillet 2019. Une dizaine de communes se sont engagées dans un programme pilote afin de déterminer un modus operandi, rencontrer les agriculteurs des communes et ensuite rencontrer les citoyens. Les résultats des concertations sont attendus pour le printemps 2020.

- **Peste porcine africaine**

Un courrier a été envoyé aux agriculteurs et négociants précisant que les céréales de la zone de la peste porcine ne peuvent pas servir d'alimentation pour les porcs. La plupart des transformateurs, notamment les fabricants d'aliments pour le bétail travaillent tant le porc, la volaille, que le bovin. Cela pose pas mal de problèmes logistiques. Un groupe de travail s'est constitué au sein du cabinet précédent.

L'administration reprend le dossier, d'autres réunions vont être organisées afin de trouver des solutions. Au mois d'août, un nouveau cas de sanglier infecté a été détecté dans la zone. Il faut essayer de valoriser au mieux les céréales notamment les céréales bio au sein de la zone car il y a des difficultés à trouver des transformateurs qui acceptent de valoriser ces céréales. La plupart des coproduits de la transformation des céréales se retrouvent dans l'alimentation du bétail.

Il faut distinguer la zone de prévention de la zone contaminée mais aucune distinction n'est faite pour les céréales et les cultures. Les agriculteurs se demandent ce qu'ils vont devoir semer cet hiver.. Certaines céréales bios auraient été déclassées en conventionnel, ce qui engendre une perte sèche pour l'agriculteur. Des alternatives doivent être trouvées car on risque d'être confronté à cette situation durant plusieurs années. L'Afsca a peu d'information sur la persistance du virus : il persiste sur des tissus vivants mais on ne sait combien de temps il reste sur des matériaux inertes comme les céréales.

- **Communication**

Filagri : www.filagri.be actualité sur les filières agricoles, plans de développement

Celagri : www.celagri.be interrogations et questions polémiques en agriculture.

Réunion le 25/9 avec des experts afin de réaliser un brainstorming sur les sujets clés à aborder sur le site. Enquête réalisée auprès de 80 citoyens sur différentes thématiques. Leur réponses seront analysés par des experts qui répondront à celle-ci sur notre site. Il sera intéressant d'observer si les préoccupations du citoyen lambda changent au fil du temps et donc de refaire de tels questionnaires.

Le prix juste : www.prixjuste.be label multi produits lancé en janvier 2018. Cahier de charges avec une série de critères validés par un comité d'éthique et l'octroi d'un label par production. 3 brasseries labellisées pour les grandes cultures. Pour être labellisé, un des critères principal est qu'il y ait au moins une bière dédiée et que pour cette bière-là, l'ensemble du malt de base soit prix juste, qu'il vienne de Belgique et qu'il reprenne tous les critères notamment la juste rémunération du producteur.

Manger demain : www.mangerdemain.be Emilie Rioda travaille au sein de la cellule Manger Demain qui coordonne la stratégie vers un système alimentaire durable en Wallonie. Le projet prioritaire étant le Green Deal, cantines durables qui regroupe actuellement 330 signataires, 125 cantines, 79 producteurs dont 6 en grandes cultures. Dès janvier 2020, la mise en réseau sera faite pour rechercher des producteurs/transformateurs et des cantines pour fournir des produits prêts à l'emploi.



VII. Les actions APAQ-W à venir

Luc Roisin travaille au service opérationnel agro-alimentaire de l'Apaaq-w. Il mène une campagne de promotion de l'agriculture de qualité.

Pain : Le consommateur mange moins de pain, des actions sont menées sur Facebook et les radios. Deux concours sont prévus en septembre et en octobre. Différents salons pour les boulangers et pâtisseries afin d'être plus présents dans toute la Wallonie. Les résultats de campagnes commerciales seront bientôt communiqués.

Bière : Concept bières locales et concours Best Local Beer. Public visé : produits de bouche, bières, produits locaux. Evaluations faites suite aux week-ends découvertes bières et vins. Stand Apaaq-w bières mis en évidence les 13 et 14/7. Week End découvertes englobant les boissons wallonnes, plus grande offre au niveau des visiteurs.

PDT fraîche : Public cible des moins de 40 ans qui consomment le moins de pommes de terre et les PRA (personnes responsables des achats). Les plus gros consommateurs de pommes de terre se situent entre 40 et 60 ans. Il faut essayer de rajeunir la cible, convaincre d'autres personnes de consommer des pdt qui sont un aliment complet, nutritionnel, versatile car on peut en faire une multitude de préparations, local et environnemental. Il faut redorer l'image des producteurs de pdt. Le site internet <https://www.pommedeterrelocale.be/> offre des recettes de pdt, ainsi que Facebook et des blogs d'informations sur les atouts et les bienfaits de la pdt. Les pages les plus visitées sont celles des recettes qui intéressent principalement les profils identifiés citadins et de Charleroi et de Liège. Le coût contact est correct mais le budget étant limité, seul Facebook et les réseaux sociaux permettent d'intéresser une nouvelle communauté aux pommes de terre grâce aux interactions entre eux. Pour 2020, la proposition est de refaire un appel d'offre pour une campagne pdt sur 3 ans afin de valoriser l'image des producteurs auprès des néo-ruraux.

Asie Sud-Est : Réaliser une seconde campagne en ciblant d'autres pays. Accord du conseil admin en 2019 pour que l'Apaaq-w puisse être un partenaire pour cette campagne avec le VLAM. Bien qu'il ne soit plus une priorité de pousser les exportations dans les prochaines années, l'engagement pour cette campagne avec le VLAM sera respecté. La contribution de l'APAQW au budget de promotion est de 50.000 euros/an à partir de 2020 durant 3ans.

Plan pommes de terre : Etude de marché circuits d'approvisionnement pdt pour pouvoir acquérir des plans de pdt afin de les multiplier et de les commercialiser aux producteurs wallons et flamands. Les producteurs belges sont trop dépendants de l'importation des négociants étrangers. Stratégie pour mettre en œuvre un plan d'action en vue de convaincre les multiplicateurs étrangers de permettre aux opérateurs belges de pourvoir multiplier et importer eux-mêmes des plans de pdt pour leur sécurité phytosanitaire et alimentaire en Belgique.

- La façon de travailler de l'Apaaq-w a évolué vers la publication d'un plan stratégique par secteur pour l'APAQW. Le GT de concertation en vue de ce plan stratégique pour la pdt a eu lieu fin août, début septembre. Le constat est que l'AS devrait impérativement avoir lieu avant le GT.
Discussion sur les modalités de fonctionnement s'ensuit :



- Pour la bière cela va être fait ultérieurement en 2020. Leur avis ne sera donc pas repris dans le plan stratégique. Le Collège regrette cette situation. L'APAQW répond, qu'effectivement le secteur brassicole et les brasseurs n'ont pas été consultés les années précédentes mais il y a eu un feedback après les week-ends découvertes. Les actions prioritaires en 2020 sont les Weekend découvertes et le concours Best Local Beer.
- Il est important d'avoir une vision globale surtout si on signe des actions pour plusieurs années. Regret pour la campagne pomme de terre en Asie qu'on ait signé pour 3 ans sans consulter les producteurs. La reconduction été décidée au CA, aucun retour n'a été fait, cela n'a pas été discuté en filière.
- Selon Luc Roisin, l'Apaq-w est transparente pour toute action niveau pomme de terre le dialogue est continuuel avec le Collège. L'idée à terme est de pouvoir faire les AS avant les GT APAQW pour que les producteurs représentants puissent reporter l'avis des producteurs.
- La semaine de la frite n'aura pas lieu faute de budget. Elle serait remplacée par la mise en valeur des producteurs-transformateurs-agriculteurs.
- Image du secteur : nouveau plan sur 3 ans, descriptif du contenu du plan, cahiers de charge en création pour le 18/11, ils seront à approuver par le CA
- Affecter les budgets pour l'image du producteur : garder notre droit à produire des pdt selon les dispositions actuelles, défendre ce droit à produire et à évoluer
- Orge brassicole : la filière prix juste a besoin d'une campagne pour expliquer la démarche des brasseurs qui achètent des matières premières locales à un prix juste. Le souci c'est que les producteurs ne cotisent pas. Il faudrait mieux structurer les brasseurs un GT élargi avec des brasseurs par région pourrait être la solution.

VIII. Prochaine assemblée sectorielle

Rien n'a été décidé lors de l'assemblée.

L'idée d'une visite d'usine, transformateur pommes de terre a été évoquée et/ou traiter de la problématique du CIPC. Les différents acteurs enverront un mail pour signifier leurs desideratas aux chargés de mission du Collège.



VIII. Liste des présences

<u>Producteurs</u>	<u>Non producteurs</u>
Michel MATHIEU	Aurélie NOIRET
Etienne ERNOUX	Alice SOETE
Henri LHOEST	Emmanuelle ESCARNOT
Fabrice FLAMEND	Loes MERTENS
Olivier MAHIEU	Luc ROISIN
Bruno DEWULF	Pierre LEBRUN
Christian SCHIEPERS	Claire HOUSEN
Philippe MACORS	Jean-Louis ROLOT
Pierre EMOND	Albert DENONCIN
	Philippe NIHOUL
	<u>Socopro</u>
	Marc SCHAUS
	Hélène LOUPPE
	Christine PIRSON
<u>Excusés</u>	
Philippe VAN WONTHERGHEM	<u>Manger demain</u>
Benoît DELCOUR	Noémie VAN BELLINGEN
	Emilie RIODA
	Lyse BAUDOUIN
	<u>Excusé</u>
	Philippe MATTART

